

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2011 (15 mars 2012)

Début de l'AG

Monsieur Cima, ouvre la séance à 20 heures 15

Mme Dagnat fait le décompte des présents et représentés : 14 présents et 78 pouvoirs

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 342 (beaucoup plus que l'an dernier. La trésorière en parlera dans son rapport)

Rapport moral

L'association a 34 ans.

Avant de commencer, M Cima tient à saluer l'arrivée de deux nouvelles venues parmi les personnes actives : Mme Maria à Saint Gratien et Mme Phu à Ézanville où nous avons ouvert une permanence hebdomadaire, et regrette le départ de M Bernard Millereux, parti travailler à Bordeaux après avoir été 31 ans membre de notre CA.

Actions, enquêtes, représentation

1-Enquêtes nationale

Cette année nous avons réalisé l'ensemble des enquêtes proposées par notre fédération :

Crédit à la consommation

Conseils en services pompes funèbres

Agences de location

Relevés de prix

Elles ont été assurées, comme l'an dernier, par Mme Dagnat, Mme Cima, Mme Le Nevé, Mme Maarek, Mme Saint Léger, M Cima, M Fouché, M Platteau et M Vau, avec en plus Mme Maria et Mme Phu.

2-Actuellement nous sommes membres :

-de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)

-de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de St Leu la Forêt (Marché municipal et prix de l'eau)

-de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)

-de la commission des usagers de la sous préfecture de Sarcelles

-de la commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)

Litiges (permanences, courrier, courriels)

-Pendant cette année les permanences litige ont été assurées :

-à Ézanville par Mme Phu,

-à St Gratien par Mme Maria, Mme Saint Léger, Mme Cima, M. Cima, M. Fouché.

-Mme Le Nevé a traité des litiges via Internet.

-Durée des permanences : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires)

-le mardi de 19h à 19h30 à Ézanville à la salle Anglade, rue Anglade

-le jeudi de 19h à 20h au Centre Culturel du Forum à St Gratien. (Officiellement nous ne donnons que la tranche horaire 19h/19h30 pour que les personnes n'arrivent pas au dernier moment).

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a peu augmenté par rapport à 2009 : 4 par séance avec une moyenne de 2 dossiers à traiter par permanence. Nous avons traité 110 dossiers (75 en 2010). Ils concernent toujours les dépannages, les téléphones mobiles, les délais de rétractation, les FAI etc. Les banques sont en net recul.

Logement : 8

Assurance : 14 (5 l'an dernier)

Banques : 4 (12 l'an dernier)

Garagistes : 11 (4 l'an dernier)

Alimentation : 0

Équipement de maison (meubles, sav) : 15 (4 l'an dernier)

Énergie, environnement : 1

Administration : 1

Loisirs : 4

Fai (Fournisseurs d'Accès à Internet), téléphonie mobile : 20

Santé : 0

e-vente : 6

Autres (loisirs...) : 31

-Quelques dossiers ont été traités sur GESTAL mais le système n'est pas encore totalement au point (manque de fluidité ergonomique entre autres) ce qui fait qu'actuellement GESTAL est plus utilisé pour la gestion des adhérents, par Mme Dargnat, que pour celle des litiges.

-Notre boîte à lettres électronique 1953@ufc-ul.org est très sollicitée. 634 courriels depuis juin 2011 (on a perdu ceux du premier trimestre (contre 626 l'an dernier dans toute l'année).

Le courriel pose problème et nécessite un débat de fond

-à ce sujet la boîte aux lettres électronique pose problème car nombre de non-adhérents l'utilisent pour nous demander de l'aide. Doit-on les perdre en leur demandant de passer aux permanences ou passer beaucoup de temps pour les renseigner ? Le sujet mérite un débat qui ne peut être que national.

Moyens de communications

-Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer beaucoup de « non adhérents » sur les heures et les lieux de nos permanences.

-Le site sur Internet (www.ufc-ul.org) a 13 ans. Il a été totalement réécrit. Il fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir de nombreux courriels.

La société qui nous hébergeait gratuitement, a changé d'avis début 2010. Mi-2011, M Cima a retrouvé un hébergeur momentanément gratuit.

-Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courrier postal de non adhérents !

-Bulletin : Nous en sommes à la 31ème année de publication (1 par trimestre. Consultables sur notre site).

Relations avec les 4 autres AL du 95

Bonnes relations nous permettant 2 ou 3 fois par an de comparer nos méthodes de travail.
Notre AL tient le secrétariat de l'association départementale.
Nous avons prêté de l'argent à l'AL de Fosses, en difficultés financières. Nous avons été remboursés.

Relations avec la Fédération

Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet de l'association : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site...

- L'an dernier l'UFC nous a demandé si nous faisons une lettre d'information adressée par courriel. Non. C'était une piste à étudier mais elle est trop lourde et fait doublon avec le bulletin.
- Le président a participé à la « journée des présidents 2011 »
- L'AL a été représentée par l'AL de Fosses à l'AG 2011.
- Réalisation d'enquêtes nationales

Prévisions

En 2012 notre objectif est de :

- Continuer le traitement des litiges et rayonner dans notre secteur
- Relancer l'activité des bénévoles professionnellement spécialisés pour certains types de litiges
- Motiver des bénévoles pour réaliser des actions
- Continuer la publication du « consommateur du 95 »
- Continuer à gérer notre site
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- L'essai de mise en place, via Internet, d'un observatoire local de prix et/ou services. Idée reprise depuis plusieurs années est toujours dans les cartons faute de bénévoles
- La lettre d'information par courriel, envisagée l'an dernier, devrait se traduire en 2012 par des « gazouillis » sur Twitter, beaucoup plus souples à mettre en œuvre et touchant beaucoup plus de monde.

Rapport financier

Il est ensuite procédé, par Mme Dagnat, à la présentation du rapport financier (voir ci-après)

- Montant des cotisations : 28€ par an (1ère adhésion) 23€ les autres années
- Abonnement au "Consommateur du 95" : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Discussions à propos des rapports

Après la lecture des rapports, certaines précisions sont demandées :
Pour le rapport moral :

- Demande d'enquêtes locales spécifiques
- Enquêtes sur les dépôts de matériels usagés dans les grandes surfaces

-Enquête sur les professionnels de la construction qui ne daignent pas venir lorsqu'on les appelle pour faire des devis de travaux.

Pour le rapport financier les questions portent essentiellement sur les timbres postaux rares dans certaines postes.

Il est décidé de réaliser une enquête sur la vente des timbres postaux

Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du :

Rapport moral : voté à l'unanimité des présents et représentés

Rapport financier : voté à l'unanimité des présents et représentés

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Administrateur à remplacer : Mme Dargnat, MM Fouché et Millereux

4 actes de candidature ont été adressés au Président du Bureau huit jours avant l'Assemblée Générale :
Mme Maria, Mme Dargnat, Mme Saint-Léger, M Fouché.

M Cima fait savoir que les statuts permettent d'élire les quatre personnes candidates.

Ensuite il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs. Vote séparé pour chaque candidat.

Les quatre candidats sont élus :

Mme Dargnat, Mme Maria, M Fouché à l'unanimité des présents et représentés

Mme Saint Léger à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention.

Montant de la cotisation

Après discussion il est décidé de ne pas changer les montants des cotisations : 28€ pour la première année d'adhésion ; 23€ pour chaque année suivante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Rapport financier AG 2011 du 15 mars 2012

Somme qui restait au compte au 1^{er} janvier 2011 5 682.75 €uros

Recettes de l'année 2011 :

Adhésions	9 077 €
Dons reçus	166 €
Subvention de la DGCCRF	614.81 €
Vente abonnements Q.C	147 €
Remboursement du prêt accordé à l'UL Fosses	1 000 €
Remboursement par Q.C des frais/bénévoles	198.05 €
Remboursement cotisation U.D payée à tort	90 €

16 975.61 €

Dépenses de l'année 2011 :

Assurances	443.04 €
Cotisation U.D	210 €
Achat matériel (ordinateur)	402.12 €
Frais P & T	3 833.67 €
Frais de déplacements	191.55 €
Frais tirages	238.68 €
Part fédérale	1 881 €
Fournitures de bureau	241.45 €
Achat abonnement Q.C	122.25 €

7 563.76 €

RESTE AU 31 DÉCEMBRE 2011 = 9 411.85 €
AU CRÉDIT LYONNAIS

+ CAISSE D'ÉPARGNE = 8 230.47 €

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency
Membres du CA suite à AG 2011 du 15 mars 2012

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHE Pascal

Autres membres du CA

Mme LE NEVE Isabelle

Mme RENONES Maria

Mme SAINT LEGER Paule

M. BROCHE Dominique